



# **CARTON JAUNE**



**INVESTISSEMENTS :**

**HORS JEU !**



ccfd-terre solidaire

# CARTON JAUNE

## SOMMAIRE

<b>Qui est hors jeu ?</b> .....	<b>4</b>
<b>Au sommet du classement</b> .....	<b>8</b>
<b>Une domination sans partage</b> .....	<b>12</b>
<b>De l'EPO dans l'IDE</b> .....	<b>15</b>
<b>La saison des transferts</b> .....	<b>18</b>
<b>Menacés de relégation</b> .....	<b>22</b>
<b>Le jeu des déclarations, qui a dit quoi ?</b> .....	<b>26</b>
<b>Sur la touche</b> .....	<b>28</b>
<b>Sortons le carton jaune !</b> .....	<b>31</b>
<b>Quiz : coup de sifflet !</b> .....	<b>34</b>

Directrice de la publication : Catherine Gaudard • Coordination rédactionnelle : Béatrice Mamdy  
Ont participé à l'élaboration de ce document : M. Dupré, C. Gaudard, JM. Jorand, A. Mangarella, S. Pommeret  
Rédacteur : Jean-Fred Cambianica / [eoprojet.org](http://eoprojet.org)  
Responsable de production : Emmanuel Cauchois • Secrétaire d'édition : Kouté Gnoyé  
Production : CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris, tél. 01 44 82 80 00, [ccfd-terresolidaire.org](http://ccfd-terresolidaire.org)  
Conception graphique : Entrez-sans-Frapper • Dessins : © Le Cil Vert • Impression : Sipap-Oudin sur papier PEFC  
Dépôt légal : novembre 2013 • Référence : 8070613

Pour lutter contre la faim et la pauvreté, répondre aux besoins en créant des activités économiques, des richesses, des emplois, les investissements sont indispensables.

Mais pour cela, ils doivent tenir leurs promesses et appliquer les règles du jeu, en particulier le respect des droits humains et de l'environnement.

Tous les investisseurs ne le font pas : ils se sont mis hors jeu. Avec de nombreuses complicités ! Les citoyens sortent le carton jaune pour que les États fassent appliquer les règles.

**INVESTISSEMENTS : HORS JEU !**



# QUI EST HORS JEU ?

Présentation de quelques personnages concernés de plus ou moins près par cette nébuleuse liée aux « investissements ». Plusieurs d'entre eux ne respectent d'ailleurs pas toujours, voire parfois jamais, les règles du jeu pour contribuer au développement.

Toute ressemblance avec des faits ou personnages réels...



**M. et Mme Dupont de Namur sont tous deux actionnaires et membres du CA de Green Chemicals Inc.**

Ils ont validé la dernière décision d'augmenter la rentabilité des investissements productifs au Nigeria. Ils affirment à la presse que leur entreprise a un effet bénéfique sur la croissance locale et la création d'emplois. Ils ajoutent, avec beaucoup de lucidité, que leur investissement vaut le coup, compte tenu des opportunités apparues récemment sur les marchés agricoles mondiaux. Ils peuvent aussi profiter, en toute décontraction, des dividendes généreux distribués par Green Chem via ses filiales aux Îles Caïmans. Pas avares, ils ont financé le flocage des maillots de football de l'équipe du village où les usines sont implantées.

## M. PAYSBAS



ÉTATS DU NORD

M. Paysbas, chef d'État européen voue un véritable culte à l'avant-centre de son équipe nationale.

Il l'emmène souvent avec lui dans ses visites auprès de chefs d'États étrangers. Il l'admire pour son adresse technique, mais aussi pour l'éloquence avec laquelle il vante les mérites des sponsors dont les fameux logos ornent son maillot, toujours impeccablement repassé. Grâce à lui, des entreprises prestigieuses de son pays ont décroché de fabuleux contrats dans les pays du Sud. M. Paysbas tousse un peu quand un de ses champions nationaux est montré du doigt par les populations locales.

## MME NYSE



AGENCES DE FINANCEMENT

Mme Nyse travaille dans l'Agence de financement du développement d'un pays européen, dans la filière chargée de l'appui au secteur privé.

Elle applique à merveille les techniques qu'elle a apprises quand elle travaillait dans une banque. Elle a de nombreux contacts avec ses homologues des autres agences européennes et internationales, et avec les dirigeants de grandes entreprises. Une culture commune s'est instaurée entre eux. Ils adorent le loto sportif et aucun ne sait vraiment à qui bénéficie l'argent injecté dans le circuit à leur initiative.

**M. MABUSE**



**ÉTATS DU SUD**

Diplômé de la London School of Economics, ancien trader, M. Mabuse, ministre du Fleurissement productif d'un pays subsaharien anglophone est un peu schizophrène.

Formé à l'orthodoxie économique libérale la plus pure et artisan des principales mesures d'intégration de son pays dans l'économie mondiale, il constate que les implantations étrangères ne permettent guère les transferts de savoir-faire annoncés. En cachette, il est consterné d'admettre que le prix à payer en matière sociale et environnementale est bien élevé. Troisième mauvaise surprise : les bénéfiques sont artificiellement déclarés dans les paradis fiscaux. Et rien pour les finances publiques locales. Heureusement, l'herbe est toujours verte sous ses crampons.

**M. TOMBÉDÉNU**



**POPULATION DU SUD**

M. Tombédénu est paysan en République démocratique du Congo (RDC). Une multinationale minière s'est implantée sur le territoire de sa communauté dont l'agriculture est la première ressource.

L'extraction minière utilise des quantités d'eau astronomiques. Les nappes phréatiques des villages voisins sont polluées au mercure, plus moyen d'irriguer les terres. Ses cultures de coco et de manioc sont détruites. Les promesses mirobolantes de la multinationale ont partiellement défait les liens de solidarité entre les membres de la communauté. Une majorité d'entre eux ont cependant décidé de se battre jusqu'au bout pour retrouver leur dignité. En attendant, Monsieur Tombédénu est un paysan qui a faim.

**AMANDINE LOVENNPIIS**



**SOCIÉTÉ CIVILE**

Amandine Lovennpiis, 25 ans, étudiante en économie est amoureuse de Maxime, mécanicien dans un garage d'insertion.

À l'occasion d'un voyage, elle rencontre des syndicalistes de son âge travaillant dans les mines de coltan de la République démocratique du Congo (RDC), exploitées par des multinationales pour fabriquer des composants électroniques. Elle décide de se mobiliser en France et en RDC contre les violations des droits humains commises dans ces mines et contre les pratiques d'évasion fiscale. Ses parents, pourtant accros eux aussi au portable, ont décidé de les rejoindre et d'élargir la mobilisation pour un encadrement plus strict des investissements à l'étranger.

**CORPORATOR JR**



**GÉNÉRATIONS FUTURES**

Corporator Jr vient du futur. Année 2148, très exactement. Il est envoyé par son père pour vérifier que les éléments constitutifs de la matrice se mettent bien en place.

C'est la matrice qui, à terme, permettra que les humains soient dirigés par une corporation unique capable de satisfaire tous leurs besoins. Corporator Jr, bien que perturbé par les 6 degrés de différence avec son milieu de vie habituel, a repéré une bande d'activistes bien décidés à en découdre pacifiquement avec ce programme. Et il n'est pas insensible à leurs arguments.

Mot-clef !

IDE =  
investissements  
directs à l'étranger

# AU SOMMET DU CLASSEMENT

LES IDE OCCUPENT LE PREMIER RANG  
DES FLUX DE FINANCEMENT VERS  
LES PAYS DU SUD.

## CHAMPIONS DU MONDE

Les IDE caracolent aujourd'hui en tête du classement mondial des flux financiers en direction des pays du Sud. Effectués, en grande partie, par des firmes multinationales, les montants de ces IDE devancent de très loin les flux d'aide au développement publique. En raison de leur taille et de leur efficacité supposée, les IDE dominent également dans les discours et les stratégies de développement des grands décideurs de la planète. Pourtant, seule une très faible partie de ces investissements a pour objectif de satisfaire aux besoins fondamentaux des populations. Pire, les IDE peuvent contribuer à aggraver les conditions d'existence économique, sociale, culturelle et environnementale des populations locales. Le championnat est-il truqué ? À noter aussi que dans 43 pays les plus pauvres, l'aide publique au développement reste la principale source de financement internationale.



## LE TOP TEN

LES FLUX FINANCIERS VERS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT		Montant en milliards de dollars 2011
1	 Investissements directs à l'étranger (IDE)	<b>684</b>
2	 Prêts commerciaux à long terme (à plus d'un an)	<b>529,9</b>
3	 Transferts des migrants	<b>343,4</b>
4	 Dépenses militaires (opérations de maintien de la paix multilatérales, régionales et bilatérales)	<b>211,4</b>
5	 Prêts commerciaux à court terme	<b>179,6</b>
6	 Aide publique au développement provenant de pays membres de l'OCDE	<b>133,5</b>
7	 Autres flux officiels (prêts non concessionnels, garanties pour l'exportation, etc.)	<b>79,1</b>
8	 Aide privée au développement (ONG, fondations, entreprises...)	<b>45,3</b>
9	 Institutions financières de développement (prêts non concessionnels)	<b>37,8</b>
10	 Placements de portefeuille	<b>18,3</b>

Source : Rapport Investments to end poverty, Development Initiative, 2013 – sauf chiffre IDE : CNUCED, rapport 2012 sur les investissements en 2011 et APD : OCDE 2012

## LES IDE AU TOP, MAIS C'EST QUOI ?

### L'IDE, c'est...

L'IDE est l'outil principal d'expansion des firmes multinationales à travers le monde. C'est un investissement productif qui désigne une opération d'achat ou d'apport en capital destinée à implanter une filiale à l'étranger ou à prendre le contrôle d'une entreprise étrangère existante. Mieux que le simple commerce, l'IDE contribue à internationaliser les activités productives de l'entreprise : grâce à lui, la multinationale établit une relation durable avec l'entreprise créée ou contrôlée dans un autre pays.

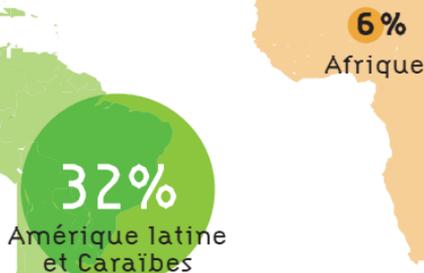
### L'IDE, ce n'est pas...

En théorie, les IDE ne se confondent pas avec les investissements de portefeuille. Ces derniers sont des placements financiers qui correspondent à des achats de titres susceptibles d'être revendus à tout moment. Très volatiles donc, à caractère hautement spéculatif, leur objectif est de tirer un revenu très rapidement, sans intention de contrôle durable.

## LES IDE VERS LES PAYS DU SUD

### Répartition par région, en pourcentage - 2011

Pourcentage sur un montant total de 684 milliards de dollars



## La question de Corporator !



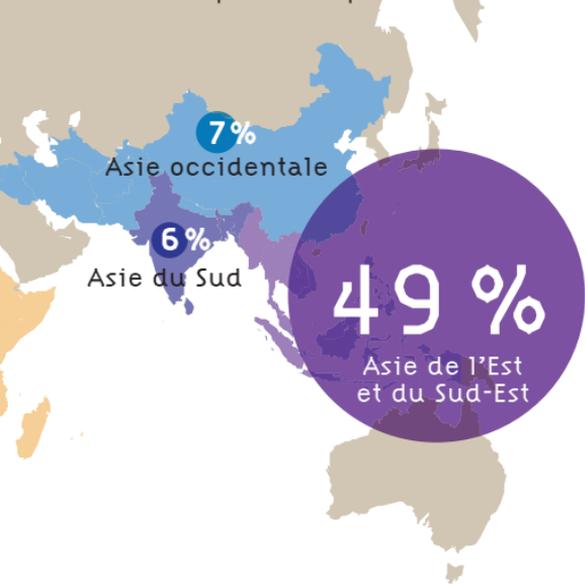
### MAIS L'IDE, IL EST TOUJOURS DURABLE ?



**Amandine Lovennpiis** : non, pas toujours aussi durable qu'il en a l'air. Sous divers prétextes, un investisseur peut se désengager très vite d'un projet,

simplement parce qu'il estime que les conditions d'accueil de son engagement ne sont pas à la hauteur de ce qu'il attendait et qu'il peut trouver mieux dans un autre pays.

Une partie importante des flux d'investissement transite aujourd'hui par les paradis fiscaux. Ce qui amène à comptabiliser deux fois certains investissements et à brouiller les cartes en matière d'origine des flux. Ainsi en 2011, presque un euro sur deux des IDE à destination des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire provenait des paradis fiscaux.



Depuis les années 80, le montant annuel global des IDE a été multiplié par 30 pour atteindre la somme de 1 500 milliards de dollars en 2012. En 2011, 684 milliards étaient destinés aux pays du Sud. Parallèlement, dans la même période, le nombre de multinationales a été multiplié par 10. Aujourd'hui 70 000 firmes multinationales possèdent 690 000 filiales basées à l'étranger.





# UNE DOMINATION SANS PARTAGE

LES OPÉRATEURS D'IDE SONT DES PUISSANTES  
MULTINATIONALES

## ULTRA COMPÉTITIFS

Les multinationales qui investissent dans les pays du Sud s'intéressent aux ressources naturelles de ces pays, à leur environnement attractif, à leur main-d'œuvre bon marché ou à leurs consommateurs. Elles obéissent à la logique du « toujours plus de profit à court terme », dictée par leurs actionnaires et dirigeants, et par la nécessité de croître toujours plus pour ne pas se faire engloutir par leurs concurrents. Cette logique les amène à réduire au minimum leur contribution au développement local. Pour la plupart, appliquer les règles pour le respect des droits est synonyme de coût : consultation des habitants, réglementation foncière, impôts justes, salaires décents, protection de l'environnement, formation... sont pourtant nécessaires pour que l'investissement contribue à améliorer la vie des populations locales. L'État doit donc imposer le respect de ces règles.





420 milliards de dollars, c'est le montant annuel des profits que les multinationales rapatrient des pays en développement vers les pays riches et les paradis fiscaux.

## Une grande maîtrise technique du moindre coût

Les paradis fiscaux jouent un rôle décisif dans l'explosion des IDE. Ils sont souvent la clé des montages financiers complexes qui permettent aux multinationales d'opérer à moindre coût. Si les multinationales européennes ont deux fois plus de filiales aux Îles Caïmans qu'en Inde ou presque autant en Chine qu'au Luxembourg, c'est parce qu'elles utilisent ces filiales dans les paradis fiscaux comme intermédiaires pour réaliser les IDE dans les pays du Sud. Mais aussi pour délocaliser artificiellement les bénéfices réalisés grâce à ces IDE. Sans les impôts qui devraient aller avec, et du coup sans les recettes fiscales pour le pays hôte. Stratégie de winners !



# LE JEU DES CHOIX STRATÉGIQUES

## COCHEZ LA OU LES BONNES RÉPONSES

Les firmes multinationales investissent dans les pays du Sud avec les objectifs suivants :

- Conquérir de nouveaux marchés
- Exploiter des ressources locales à moindre coût
- Profiter d'une main-d'œuvre à moindre coût
- Former des experts miniers
- Profiter de normes sociales et environnementales peu contraignantes
- Bénéficier de cadeaux fiscaux
- Utiliser les failles législatives
- Utiliser les possibilités de rapatriement des profits vers les paradis fiscaux
- Contribuer au développement local en créant des emplois, des biens et services

Réponses : toutes les réponses sont bonnes mais le développement local, souvent mis en avant est vite sacrifié.

## Risque 0

Aujourd'hui, une entreprise multinationale européenne installée en dehors des frontières européennes n'engage pas sa responsabilité quand sa filiale ou son sous-traitant commet des violations des droits humains ou provoque des dommages environnementaux irréversibles. Aux yeux du droit, chaque entité composant le groupe ou faisant partie de sa sphère d'influence est considérée comme autonome, sans lien juridique avec la maison mère. Résultat : le groupe multinational est économiquement cohérent (le profit de chaque filiale remonte à la maison mère), mais les violations demeurent dans les pays d'implantation, où le groupe jouit d'une impunité presque totale.

### La question de Corporator !

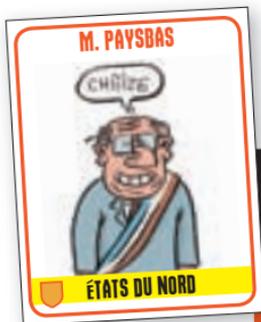


## LES MULTINATIONALES DES PAYS DU NORD SONT LES SEULES IMPLIQUÉES DANS LE PHÉNOMÈNE DES IDE ?



**Amandine Lovennpiis** : celles des pays émergents, Chine, Brésil et Inde en tête sont également très actives. Les multinationales brésiliennes comptent parmi les tous premiers acteurs investissant massivement dans l'accaparement de ressources, en particulier de terres agricoles en Afrique subsaharienne, au détriment de la petite paysannerie locale. Opération très contestée, en l'absence de véritables contreparties pour la population.





# DE L'EPO★ DANS L'IDE

LES IDE SONT TRÈS SOUTENUS PAR LES ÉTATS DU NORD

## AGENTS DE DOPAGE

Les autorités publiques des pays du Nord se comportent de plus en plus en véritables « agents de dopage » de l'IDE, en attachant à leurs missions essentielles celle de préparer le terrain à leurs business men nationaux dans leurs opérations de conquête des marchés étrangers. C'est le cas de la France dont le rayonnement, depuis quelques années, passe avant tout par la promotion de ses grandes entreprises. Vision plus porteuse que celle qui consisterait à défendre les droits humains, haut et fort, partout où ils sont bafoués ? Pas certain, surtout lorsque les violations en question sont le fait même de ces entreprises.

\*EPO : hormone utilisée illégalement comme moyen de dopage dans les compétitions sportives.





John Ruggie, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la question des droits de l'Homme et des entreprises transnationales, a réalisé une étude analysant 320 cas de violations présumées des droits humains par des entreprises transnationales entre 2003 et 2007. Selon l'étude, 28 % des cas étudiés concernent le secteur extractif.

## Le coaching diplomatique

Le terme de « diplomatie économique » est en train de passer dans le langage courant. Normal, c'est devenu une pratique presque banalisée en France, doublement justifiée en période de crise, qui consiste à lier l'appareil diplomatique à la promotion des investissements à l'étranger. Le procédé est simple, efficace : des représentants des grandes firmes se joignent aux voyages officiels en bénéficiant des réseaux d'influence de la diplomatie. Le ministère des Affaires étrangères a ouvert en 2013, une Direction dédiée aux entreprises et à l'économie internationale. Mais quels moyens se donne-t-il pour s'assurer que ces entreprises respectent bien les droits humains ? Le commerce international passe-t-il avant les droits humains ?

### La question de Corporator !



## LA FRANCE DOIT ARRÊTER DE COACHER SES ENTREPRISES ?



**Amandine Lovennpiis** : non pas forcément, mais à condition que cela s'inscrive dans la défense de l'intérêt général. Or, au-delà des discours, rien ne prouve les retombées positives sur la société et l'économie française, sur l'emploi, la fiscalité. Au contraire, on peut craindre une spirale vers le bas : si l'État ne veille pas au respect des droits des populations ailleurs, ces droits vont aussi s'éroder ici, sous l'effet de la compétition internationale que se livrent les pays pour attirer les investissements. C'est pour cela que les sociétés civiles dans les pays du Nord et du Sud s'unissent de plus en plus pour faire pression sur leurs gouvernements, avec les mêmes demandes. La France, qui concentre les 20 % des plus riches multinationales européennes, devrait commencer à donner l'exemple.

## Assureur tous risques de ses champions nationaux

L'État français propose à ses multinationales une grande panoplie de garanties économiques publiques destinées à soutenir et inciter l'investissement direct à l'étranger. Ce dispositif dont la gestion est confiée à Natixis, entreprise privée, fait de l'État l'assureur tous risques des conséquences de comportements potentiellement hasardeux des multinationales opératrices de l'IDE... voire la caution indirecte des violations des droits dont elles se rendent parfois responsables.



M<sup>ME</sup> NYSE



AGENCES DE FINANCEMENT

# LA SAISON DES TRANSFERTS

MÊME LES AGENCES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT  
SE CONVERTISSENT AUX FINANCEMENTS PRIVÉS

## LES GRANDS CLUBS CHANGENT DE TACTIQUE

Une grande partie de l'aide au développement est portée par des agences de financement du développement, bilatérales comme l'AFD (Agence française du développement) en France ou multilatérales (Banque mondiale ou Banques régionales de développement, comme la Banque européenne d'investissement). Ces agences favorisent de plus en plus la montée en puissance des acteurs privés et les mécanismes de financement privé.

Après avoir longtemps financé les projets par des subventions aux États ou aux collectivités locales du Sud ou par un apport direct à leur budget (aide budgétaire), la politique de développement se réalise de plus en plus sous forme de prêts au secteur public ou privé et de prises de participation. Dans une logique poussée jusqu'au bout, ces agences sont des banques qui doivent rentabiliser leur investissement. Du coup, elles mènent des actions qui ont pour objectif de soutenir la croissance et la promotion du secteur privé dans les pays « bénéficiaires ». Leurs financements transitent même de plus en plus par des intermédiaires financiers (banques, fonds d'investissements), avec des résultats qui ont souvent peu à voir avec les objectifs d'un développement porté par les populations.



## Proparco et SFI sous le même maillot

Proparco est une filiale de l'Agence française de développement qui en détient 57 % du capital. Cette société financière propose une palette d'instruments financiers aux entreprises privées pour investir dans les pays en développement à travers des fonds propres, prêts et garanties.

La Société financière internationale (SFI) joue le même rôle auprès de la Banque mondiale. Un rapport d'évaluation indépendant publié en 2011 à l'initiative de la Banque mondiale montre que moins de la moitié des projets de la SFI ont été conçus pour avoir un impact sur le développement. Pourtant, son principal argument pour promouvoir ces investissements dans le secteur privé est précisément de favoriser l'accès au marché ou l'emploi des populations pauvres.



# L'ACTIONNARIAT DE PROPARCO

## 13 % ● ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX :

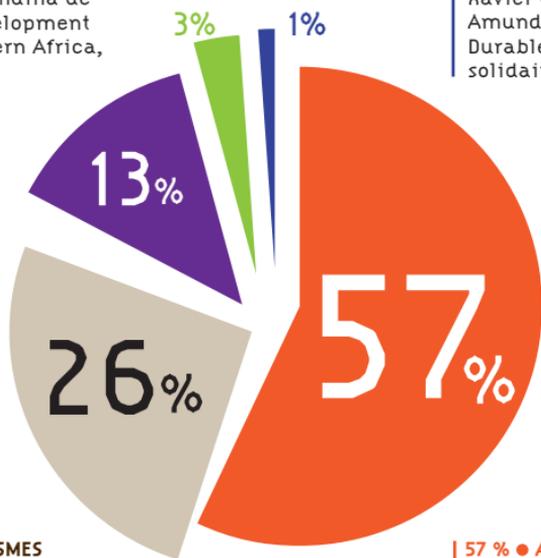
(Agha Khan Fund for Economic Development, Banque marocaine du commerce extérieur, Bank of Africa, Banque ouest-africaine de développement, Corporacion Andina de Fomento, Development Bank of Southern Africa, DEG)

## 3 % ● ENTREPRISES :

Bolloré Africa Logistics, Bouygues, Bouygues Construction, DMC, GDF Suez, Saur International, Locatom, SIPH, Socotec International, Somdiaa, Véolia Eau-Compagnie des eaux SCA

## 1 % ● FONDS ET FONDATIONS ÉTHIQUES :

Xavier de Bayser, Amundi AFD Avenirs Durables, Natixis solidaireSCA



## 26 % ● ORGANISMES FINANCIERS FRANÇAIS :

BNP Paribas, BPCE IOM, CDC Elan Entreprises PME, COFACE, Crédit agricole SA, Natixis, Société générale

## 57 % ● AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Source : site PROPARCO

## La question de Corporator !



### ON NE PEUT QUAND MÊME PAS ÉCARTER LE SECTEUR PRIVÉ DU DÉVELOPPEMENT ?



**Tombédénu** : bien sûr, les investissements étrangers dans les pays du Sud peuvent être utiles. À condition qu'ils soient encadrés et ne se fassent pas aux dépens des investisseurs locaux et des populations. L'économie solidaire ou l'agriculture familiale devraient être des priorités : elles sont fondées sur l'initiative privée locale, sur la capacité des communautés, à travers des démarches solidaires et territoriales, à créer et à se réunir autour de projets innovants, générateurs de sécurité alimentaire, de revenus, et à forte utilité sociale... Dans l'économie conventionnelle, les PME locales devraient également être davantage ciblées.

### Coup pas franc

La « financiarisation » de l'aide, c'est le fait que l'État et ses agences de développement « sous-traient » au secteur privé (banque ou fonds d'investissements) le rôle d'investisseur pour le développement, ce qui permet de mener une politique de « développement » à un coût budgétaire moindre pour l'État. Le problème, c'est que les agences de financement du développement en viennent parfois à ne même pas connaître les bénéficiaires finaux de leur action. Il leur est alors impossible de vérifier que leurs propres règles concernant les impacts sociaux, fiscaux et environnementaux soient respectées. Les opérateurs intermédiaires mettent plutôt l'accent, dans leur communication et leur action, sur la haute rentabilité financière de leur activité et pas sur leur utilité pour le développement.



Dans les années 60, les flux financiers internationaux vers les pays du Sud étaient d'origine publique à 70 %. Aujourd'hui, ils sont d'origine privée à 70 %. L'Aide publique au développement (APD) totale a atteint 125 milliards de dollars en 2012, en recul de 4 % par rapport à 2011.





# MENACÉS DE RELEGATION

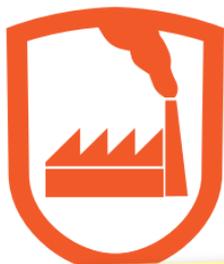
LES PAYS DU SUD EN COMPÉTITION  
POUR ACCUEILLIR LES IDE

## POUSSÉS À LA FAUTE OU COMPLICES ?

Les États du Sud sont engagés dans une compétition féroce aux meilleures conditions d'accueil pour les IDE. Nombre d'entre eux offrent des cadeaux exorbitants aux multinationales : mise à disposition « sécurisée » et quasi-gratuité de milliers d'hectares de terres, fiscalité très faible voire nulle, exceptions en matière de droit social et environnemental, notamment dans les zones franches.

Autant de ressources (fiscales, naturelles, salaires décents) en moins pour les populations locales. Les États vont parfois jusqu'à promettre, dans des « clauses de stabilité », de geler l'évolution du droit social, environnemental ou fiscal à la date de la signature du contrat ! Ils portent ainsi atteinte à leur propre souveraineté d'État ! Certains gouvernements ont fait adopter par leur Parlement des régimes d'exception abaissant considérablement le niveau des normes sociales dans les zones franches ou affaiblissant la sécurité foncière, au point de réduire leurs ouvriers en quasi-esclaves, et de chasser les populations de leurs territoires. Pourquoi les pays du Sud font-ils cela ? Les raisons sont extrêmement complexes : pressions internationales, fragilité des États, appât du gain facile, corruption, peu d'attention portée aux populations rurales, etc.

Les zones franches industrielles sont utilisées par les multinationales comme fournisseurs et sous-traitants de leurs activités productives.



## Conditions de travail

- Pénibilité, cadences élevées
- Menaces sur la santé
- Vexations, humiliations

**ZONES FRANCHES :  
VOUS AVEZ DIT DROITS  
DE L'HOMME ?**



## Droit social

- Non respect du droit du travail local
- Non respect des conventions de l'OIT\*
- Chasse aux syndicats et aux syndicalistes
- Pas de sécurité sociale



## Rémunération

- Horaires de travail qui peuvent aller jusqu'à 15 heures par jour
- Salaires ne permettant pas de vivre décemment
- Insécurité

\* Organisation internationale du travail





C'est la hausse du nombre de zones franches entre 1975 et 2006 dans le monde.

## Les sponsors exigent des performances

Depuis le début des années 80, les IFI (Institutions Financières Internationales) sponsorisent la course au moins-disant fiscal, social et environnemental. Leur principale préoccupation : que les pays du Sud accueillent au mieux ces investissements, pour s'insérer dans le commerce mondial. Pour stimuler les 185 pays concurrents, la Banque mondiale publie annuellement son Guide « Faire des Affaires » (*Doing Business*), qui mesure le degré d'ouverture des économies nationales à l'implantation de firmes étrangères. Il contient 11 critères, notamment le niveau des impôts (considéré comme coût), la facilité à créer une entreprise ou à transférer un titre de propriété.

## Team spirit

Les acteurs de la gouvernance mondiale avancent groupés. Ainsi, le G8 marche avec les Institutions Financières Internationales. Sa nouvelle initiative 2012, baptisée Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire, vise à sortir 50 millions de personnes de la faim en Afrique subsaharienne. Un bel objectif, mais la manière de l'atteindre ne colle pas : 40 multinationales ont été choisies pour le mener à bien. Parmi elles, des entreprises dont la contribution au développement des pays du Sud laisse perplexe : Cargill, Monsanto, Dreyfus... La Nouvelle Alliance a vite fait d'apporter un panel maintenant bien connu de facilités aux investisseurs dans le domaine de l'accès au foncier, de la fiscalité, des droits commerciaux. Une équipe soudée.

## Bien négocié !

Pour implanter leurs usines, beaucoup d'entreprises négocient des facilités de la part du gouvernement : les autorités locales s'engagent à réaliser des infrastructures de transport et de communication, à satisfaire les besoins en énergie et en eau, souvent gratuitement, financé par les impôts des pauvres, car, la contribution fiscale de l'entreprise est presque toujours inexistante. Mais, il y a la promesse d'emploi ! Sauf que les contrats signés entre l'entreprise et le gouvernement préconisent des réformes garantissant une flexibilité accrue du travail, y compris la possibilité de faire appel aux forces de police pour juguler d'éventuels troubles internes à l'entreprise.

### La question de Corporator !



## IL FAUT POUTANT BIEN SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS ??



**Amandine Lovennpiis** : oui, c'est une des raisons invoquées par les gouvernements pour soutenir ces investissements. Mais cela ne peut pas se faire à n'importe quel prix et il existe de nombreuses alternatives locales aux IDE, que les États n'explorent pas suffisamment. Les associations comme le CCFD-Terre Solidaire soutiennent un très grand nombre de projets de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois dans les pays du Sud, portés par des organisations paysannes, des coopératives. La Société internationale pour le développement et l'investissement (microfinance) SIDI, filiale du CCFD-Terre Solidaire, soutient des organismes locaux de microfinance. Si les États défendaient plus ces alternatives, il y aurait des progrès importants !



# QUI A DIT QUOI ?

**1- Kris Engskov,**  
directeur de Starbucks

**2- Mahesh,**  
secrétaire de l'organisation  
Thervoy Sangam, Inde

**3- Tim Cook,** PDG d'Apple

**4- Antonio Manganella,**  
chargé de plaidoyer RSEE,  
CCFD-Terre Solidaire

**5- David Cameron,**  
Premier ministre Britannique

**6- Pape François**

**7- Pascal Canfin,**  
ministre du Développement, France

**8- Laurent Fabius,**  
ministre des Affaires étrangères, France

**A**

« On ne peut pas demander au ministère de l'Économie qui a pour mission de promouvoir l'activité des entreprises françaises à l'étranger d'être en même temps juge du comportement de ces entreprises à l'étranger. »

**B**

« Il est certain que la fiscalité est devenue un sujet de débat public majeur (...) je pense qu'il est important de vous dire que l'émotion que suscite cette question nous a pris un peu par surprise. »

**C**

« Il est nécessaire de s'opposer aux intérêts économiques à courte vue et à la mentalité de puissance de quelques-uns qui excluent la majorité des peuples du monde. »

**D** « Nous vivons dans un monde dans lequel certaines entreprises parviennent à contourner les régimes fiscaux légitimes y compris dans les territoires faiblement fiscalisés, grâce à une armée de génies de l'expertise comptable. (...) Nous devons repenser de nouvelles règles du jeu et nous préparer à les mettre en œuvre. »

**E** « Nous nous battons jusqu'au bout pour retrouver nos ressources perdues. (...) L'agriculture est la base de notre économie, mais l'usine "Truc" a détruit notre forêt et nos ressources en eau, essentielles pour l'agriculture. »

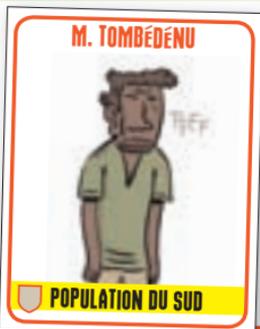
**F** « Notre défi est d'identifier et de soutenir les investissements privés responsables qui bénéficient aux petits producteurs locaux et participent à accroître la sécurité alimentaire. (...) Nous devons nous assurer que les investissements des entreprises ne nuisent pas aux communautés locales où ces investissements sont réalisés. »

**G** « Je ne demande pas 0 % mais (un taux d'imposition pour les entreprises) à un seul chiffre. Mon entreprise gère avec attention ses liquidités à l'étranger pour soutenir ses activités internationales dans le meilleur intérêt de ses actionnaires. »

**H** « Sans puissance économique, dans le monde dans lequel nous sommes, il est très difficile pour un pays d'être entendu et respecté. Et parce que ce qui se passe hors de nos frontières en matière économique est totalement déterminant pour notre pays. Et donc il faut que les entreprises, bien sûr, puisque ce sont elles qui créent la richesse, mais aussi les administrations soient au premier plan dans cet effort. »



# SUR LA TOUCHE



LES POPULATIONS DU SUD SONT TRÈS AFFECTÉES PAR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER (IDE) IRRESPONSABLES

## EXCLUS DU TERRAIN

Les promesses non tenues des IDE : accès aux capitaux, emplois, croissance, transferts de technologie et de compétences, accès aux marchés internationaux... En réalité, les IDE sont surtout porteurs d'un développement centré sur la croissance qui ne prend pas assez en compte les exigences d'un développement juste et durable, et les besoins essentiels des communautés locales. En fait de croissance, les IDE ont surtout pour effet de financer en premier lieu celle des entreprises multinationales. Échec sur toute la ligne.

## Absence de transparence

Pas de consultation des populations, absence de transparence et de dispositifs de participation entraînent de fortes frustrations chez les communautés locales. Des mobilisations citoyennes voient le jour pour protester contre cette forme de mépris et exiger le respect des populations.

## Évasion fiscale

L'évasion fiscale des entreprises multinationales représente un manque à gagner en recettes fiscales pour les pays du Sud d'au moins 125 milliards d'euros par an.

## Violations de droits des travailleurs

Non-respect des droits minimaux des travailleurs : conditions de travail pénibles ; très faible rémunération ; absence de protection sociale ; impossibilité de se syndiquer. On retrouve cette situation dans la plupart des zones franches de la planète, mais aussi dans l'industrie extractive, dans les grandes plantations et usines agro-industrielles ou sur les chantiers de construction d'infrastructures.

## Saccages environnementaux

Les projets liés à l'exploitation à grande échelle des palmiers à huile, des minerais, du pétrole... menacent très sérieusement et à long terme les écosystèmes locaux, et sont souvent à l'origine d'atteintes insupportables aux droits humains (accès à l'eau, aux ressources, risques sanitaires...).

## IMPACTS DE BALLES

Déforestation, pollution, privatisation et destruction des milieux, extinction de nombreux êtres vivants... En déstructurant ce lien essentiel, ce sont des modes de vie ancestraux qui font partie du patrimoine de l'Humanité, et dont nous avons besoin aujourd'hui pour nous développer de manière plus durable, qui sont en péril.

## Mépris des cultures locales

## Efficacité économique contestable

De grands projets fournissent de l'activité aux multinationales, et donc contribuent à leur croissance. Cette efficacité économique tant revendiquée s'applique beaucoup moins aux populations des pays du Sud. En RDC, les barrages d'Inga 2 et 3 végètent faute d'entretien et les populations n'ont jamais vu l'électricité. Pourtant, les bailleurs veulent ajouter un Grand Inga pour la somme de 80 milliards de dollars.



Au Malawi, dans le cadre de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, on note l'objectif d'« amélioration de l'accès à la terre ». Cet objectif entraîne l'identification de 200 000 hectares pour l'agriculture commerciale à grande échelle d'ici 2015. Or, le Malawi est un des pays les plus pauvres et les plus densément peuplés d'Afrique subsaharienne dont 80 % des terres sont cultivées par des agriculteurs familiaux.

### La question de Corporator !



## EN FAIT, MÊME AU SUD, CERTAINS S'ENRICHISSENT GRÂCE À L'IDE ?



**Tombédénu** : Oui bien sûr. Les dirigeants en premier lieu, surtout dans les pays où règne la corruption. Les IDE font travailler aussi de nombreux sous-traitants et prestataires, mais souvent dans de mauvaises conditions. Et bien sûr, il y a aussi des populations qui en bénéficient, en particulier les classes supérieures ou les classes moyennes, mais ces bénéfices ne sont pas forcément durables. Et au final, ce sont toujours les plus pauvres les perdants.



# SORTONS LE CARTON JAUNE !

LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE SE MOBILISE  
POUR DES INVESTISSEMENTS VERTUEUX

## LA LIGNE ROUGE EST DÉPASSÉE

Les investissements directs à l'étranger (IDE) non régulés ont démontré au mieux leur faible efficacité, au pire leurs effets dévastateurs du point de vue du développement. Une vraie mobilisation de la société civile est en marche, associant de nombreuses organisations locales en Inde, au Guatemala, au Pérou... Le CCFD-Terre Solidaire et ses partenaires du Sud veulent y contribuer et faire avancer les propositions pour plus d'éthique et de responsabilité dans les IDE. Au Nord et au Sud, les sociétés civiles sortent le carton jaune pour siffler « Stop aux IDE hors jeu ! ».

## La pression dans les tribunes

Nous lançons une campagne de mobilisation de l'opinion publique pour faire pression sur les décideurs politiques. Nous demandons à l'État français et à travers lui, à l'Union européenne et aux institutions internationales, **de réguler ces investissements en posant des exigences plus fortes à l'égard des entreprises du point de vue social, environnemental et fiscal.** A fortiori, lorsque l'État lui-même apporte sa caution à des investissements, au nom de la croissance ou du développement.



## Vous ne voulez pas rester sur le banc de touche à regarder les injustices passer ?

- **Rejoignez les Équipes locales du CCFD-Terre Solidaire** dans leurs actions de proximité en consultant la plateforme <http://blog.ccfid-terresolidaire.org/>
- **Participez aux actions nationales** à retrouver, tout au long de la campagne (carte de vœux au Président, actions de rue...), sur le site du CCFD-Terre Solidaire <http://ccfid-terresolidaire.org/mobiliser/campagnes/investissements-horsjeu>
- **Vivez en direct les avancées de la campagne** sur le site du CCFD-Terre Solidaire ou sur Facebook [www.facebook.com/ccfidterresolidaire](http://www.facebook.com/ccfidterresolidaire)
- **Faites connaître la campagne autour de vous** et diffusez le « Carton jaune » (disponible auprès de l'Équipe locale CCFD-Terre Solidaire de votre région).



### **Corporator change de camp !**



## **LE CARTON JAUNE, C'EST LARGEMENT MÉRITÉ, LA FAUTE EST INCONTESTABLE.**

Aujourd'hui, ce ne sont plus les États qui organisent la concurrence entre les entreprises, mais les entreprises qui organisent la concurrence entre les États et imposent une course vers le bas en matière de régulation fiscale, sociale et environnementale. Les citoyens doivent se mobiliser pour exiger des États qu'ils défendent l'intérêt général et œuvrent pour un développement équitable et durable !





C'est le nombre de personnes mobilisées pour la 1<sup>re</sup> phase de la campagne.

## LANCEUR D'ALERTE

Pour le CCFD-Terre Solidaire, il s'agit de renforcer et rendre contraignants les textes internationaux déjà élaborés dans le cadre des Nations unies et de leurs agences (OIT, FAO\*...), ou de l'OCDE\*\* et d'accélérer l'aboutissement de ceux qui sont en cours de négociation.

### POUR UN CADRE VERTUEUX, IL FAUT :

- ✓ Consentement libre et éclairé des populations concernées
- ✓ Études d'impact social, environnemental et fiscal
- ✓ Accès à la justice pour les victimes
- ✓ Transparence comptable pays par pays
- ✓ Priorité au financement des activités des populations locales (agricultures familiales, PME-PMI...)

\* Organisation des Nations unies pour l'alimentation

\*\* Organisation de coopération et de développement économiques



# COUP DE SIFFLET

**1- Les IDE peuvent avoir des effets positifs pour les pays du Sud.**

- Vrai
- Faux

**2- Les IDE représentent quel pourcentage du montant total des flux de financement vers les pays en voie de développement, en 2011 ?**

- 10 %
- 30 %
- 50 %

**3- Les opérateurs directs de l'IDE sont :**

- Les États
- Les agences de financement du développement
- Les multinationales

**4- L'IDE est :**

- Un investissement productif
- Un placement financier

**5- Les paradis fiscaux encouragent les IDE parce qu'ils :**

- Facilitent la délocalisation des richesses créées par les multinationales
- Servent de tuyaux pour réaliser des investissements moins taxés



## 6- Les États du Nord encouragent fortement les IDE à travers :

- La promotion des droits humains
- La diplomatie économique
- Des garanties aux multinationales pour la couverture des risques liés aux IDE

## 7- Le pourcentage de fonds privés dans les flux financiers vers les pays en voie de développement est de :

- 30 %
- 50 %
- 70 %

## 8- Une partie des politiques de l'Aide publique au développement ne remplit pas sa fonction :

- Vrai
- Faux

## 9- L'attitude des pays du Sud vis-à-vis des IDE est de :

- Les accueillir avec circonspection
- Les accueillir les bras grands ouverts
- Les rejeter la plupart du temps

## 10- Compléter : les impacts négatifs des IDE sont au moins de 4 ordres

-  
-  
-  
-

Réponses : 1 : Vrai (page 3) - 2 : c'est 30 % (page 9) - 3 : Les multinationales (page 10) - 4 : Cela dépend de quel côté on se place, pour l'entreprise et le pays du Sud, cocher les deux. Pour le CCFD-Terre Solidaire il devrait être un investissement productif pour les populations du Sud, malheureusement sans règles, c'est pour les multinationales qu'il est productif, donc aucune case à cocher (page 10) - 5 : 1 et 2, encore une raison pour encadrer ces investissements (voir pages 13 et 14) - 6 : 2 et 3, là encore, les droits humains sont mis de côté ! (pages 16 et 17) - 7 : 70 % (voir page 21) - 8 : Vrai (voir pages 18 à 21) - 9 : 2 (voir page 22) - 10 : Voir page 29



